

Déroulement des premières assemblées :

Voici un guide proposé à ceux qui souhaitent avoir des réunions efficaces dès le départ.
Si vous n'êtes pas familiarisés avec l'organisation de réunion en gouvernance partagée, ce guide est
fortement conseillé.

Il a pour but de permettre de se rencontrer, définir les modalités et outils de communications, initier à la sociocratie et former aux outils de l'application. Il permet également d'élire les rôles et d'effectuer des actions simples entre chaque réunion.

SOMMAIRE

1^{ère} assemblée : Se rencontrer

Rencontre et éclaircissement sur le Grand Projet

2^{ème} assemblée : Communiquer

Communiquer entre nous et autour de nous.

Déterminer les groupes de travail suivant les initiatives proposées

Qui sont les premiers coordinateurs ? seconds coordinateurs ?

Convenir des dates pour chaque assemblées et l'assemblée générale

3^{ème} assemblée : S'organiser

Qu'est-ce que la sociocratie ?

Quels sont les différents rôles (coordinateur / animateur / etc.) ?

Quels sont les objectifs de notre assemblée ?

Commencer à lister d'éventuelles initiatives / et groupes de travail pour la prochaine réunion

Tere Assemblée : Se rencontrer.

1. Accueil des participants et programme
2. Présentation des membres
3. Rappel du projet et contextualisation
4. Réponse aux questions
5. Action à mener en groupe avant la prochaine assemblée
6. Fixer un rythme de réunion

1. Accueil des participants et programme :

« Dans l'esprit de respecter les principes de la sociocratie et de la séparation des pouvoirs dans les assemblées, il est fortement conseillé de n'avoir qu'une personne par rôle. Pourtant, bien souvent le coordinateur fait office d'animateur faute de personne disponible pour le faire... »

L'idéal serait de le définir en même temps que les autres rôles lors de l'assemblée 3. D'ici là, celui qui a organisé la réunion s'improvise animateur. Il est également possible de changer d'animateur à chaque réunion. »

L'animateur après avoir laissé les gens discuter pendant une bonne 20aine de minutes, demande la parole :

Si vous êtes d'accord, nous allons commencer par se présenter, puis nous parlerons du Grand Projet et du contexte dans lequel il s'inscrit. On répondra ensuite aux questions en lien, puis nous envisagerons les actions à mener pour la prochaine assemblée. Pour finir, nous fixerons un rythme de rendez-vous pour nos assemblées.

2. Présentation des membres : 5mns/personnes X20 membres = 1H40 mns déjà !

Chacun prend la parole à tour de rôle pour se présenter brièvement et décrire pourquoi il a choisi de rejoindre le Grand Projet. Plus l'assemblée est nombreuse, plus le temps de présentation par personne doit être réduit.

3. Rappel du projet et contextualisation.

Si nous sommes ici, c'est que nous avons compris que le système en place mène droit à une impasse et qu'il ne changera pas de direction. Nous avons compris que voter, manifester etc. ne fait que modifier un système qui est défaillant. L'environnement, l'économie, les relations sociales et même l'individu sont menacés. Cette impasse est destructrice pour l'humain et la planète et le sera plus encore dans les années à venir.

Même si le défi est énorme nous devons essayer de créer un mouvement de masse pour sortir du système marchand, sans quoi, sous la pression financière, l'Humanité dans son ensemble perpétuera les dérives écologiques (déforestation de l'Amazonie pour vendre le bois et créer des emplois, marchés illégaux du braconnage, obsolescence programmée, épuisement des ressources etc...)

Pour cela nous devons massivement communiquer, rassembler, préparer notre autonomie et montrer que cela est possible

Il est temps pour nous d'être inspiré et inspirant pour les autres, en réussissant à co-crée dès aujourd'hui un réseau suffisamment vaste dans notre région pour être le plus résilient possible et organisé pour faire face aux enjeux de demain.

Pour plus de détail sur l'état actuel de la situation, voir la vidéo d'Arthur Keller qui résume très bien le sujet:

Face aux grands défis de notre temps <https://youtu.be/PIX5nS69stg>

4. Réponses aux questions éventuelles sur le Grand Projet.

Est-ce que vous avez des questions concernant le Grand Projet ?

5. Action à mener en groupe avant la prochaine assemblée ?

Ex : Travailler sur des idées/initiatives de projet pour communiquer.

Peut-être que la prochaine assemblée sera l'opportunité de créer le 1er groupe d'action communication ?

6. Fixer un rythme de réunion : Tous les mois, 15J...

Plus on se voit fréquemment, plus on peut avancer vite. Un rythme de réunion tous les 15 jours est fortement recommandé.

L'animateur propose de valider une décision par consentement :

Que diriez-vous de prendre ensemble notre première décision par consentement ?

La proposition est la suivante : Fixer un rendez-vous tous les 15 jours pour se réunir et faire avancer nos projets.

Est-ce que quelqu'un souhaite apporter une objection fondée ?

Est-ce que quelqu'un s'oppose à adopter la proposition ?

=> Si la décision est validée, célébrez (applaudissez, félicitez-vous, servez à boire).

A savoir : Soutenir la préparation des participants

- Envisagez ce qui peut être fait à l'avance pour préparer la réunion

- Informez les gens de toutes les attentes et prérequis (lire un document, apprendre un sujet, prendre connaissance du prochain dossier à traiter etc.)

- Rendez disponible toutes les ressources que les gens pourraient nécessiter pour se préparer

En tant que participant :

- Examinez l'ordre du jour et réfléchissez à comment vous pouvez contribuer à chaque point

- Mettez des objections à l'ordre du jour et, si possible, résolvez-les avant la réunion

- Examinez les suggestions d'amélioration de l'évaluation de la dernière réunion et réfléchissez à comment vous pourriez les prendre en compte

2^{ème} assemblée : Communiquer

1. Accueil des participants, rappel du sommaire et du cadre.
2. Communiquer entre nous et autour de nous.
3. Déterminer les groupes d'actions suivant les initiatives proposées
4. Mise en commun de la raison d'être
5. Convenir des dates pour chaque assemblées et l'assemblée générale

1. Rappel du cadre de discussion:

Choisir une personne pour animer la réunion et une personne chargée de prendre les notes de la réunion en vue de rédiger le compte rendu.

La prise de parole se fait par tour de parole, ou par levé de main. Si on souhaite réagir à ce que dit quelqu'un, on lève la main en restant dans l'écoute et le silence jusqu'à ce que la personne finisse son tour de parole.

Quelqu'un veut-il noter les tours de paroles ?

On veille également à s'exprimer en respectant les critères suivants :

- Écoute au centre.
- Parler de soi et pour soi.
- Parler au groupe et non à quelqu'un en particulier.
- Parler en conscience et le plus clairement possible.
- Être actif plutôt que réactif.
- Signifier la fin de sa parole.

Météo : Bref tour de parole pour ceux qui le souhaitent. (Inviter les membres à signaler aux autres s'ils sont de mauvaise humeur permet d'éviter de faux sentiments de malaise.)

Les nouveaux en profitent pour se présenter et dire pourquoi il rejoignent cette assemblée.

Profitez également pour prendre une photo de l'assemblée installée en pleine action. (Demander avant l'accord de tous pour être pris en photo et éventuellement publiés sur nos réseaux)

2. Communiquer entre-nous et autour de nous.

Les outils de communications :

L'application offre un espace de messagerie privée entre membres, ainsi qu'un espace de discussion d'assemblée réservés à celles et ceux qui suivent ou participent à votre assemblée. Des outils de discussion tels que Telegram peuvent également correspondre.

Enfin, pensez à vous échanger vos coordonnées téléphoniques.

En cas de rupture des moyens de communications utilisés pour s'organiser, il est astucieux de déterminer un lieu, une date et une heure de rendez-vous pour se retrouver.

Ex : La place du centre ville, le 1er du Mois à 09H.

Les actions de communications :

Faire un tour de parole concernant les propositions d'actions réfléchies depuis la précédente assemblée.

Décidez par consentement de quelles propositions adopter, vérifier si elles sont bonifiable, si personne n'y voit d'objections raisonnées et passez à leurs adoptions.

Exemples d'actions possibles :

Écrire à ses voisins, coller des affiches, créer des vidéos, organiser des conférences, des événements, des marchés gratuits, distribuer des flyers, écrire des chansons, un blog, sur les réseaux sociaux, contacter les médias, organiser des rencontres et des échanges...

Chaque nouveau membre est un nouvel ambassadeur. Ensemble, provoquons l'effet boule de neige.

3. Déterminer les groupes d'actions

Listez et définissez les groupes de travail suivant les initiatives proposées :

- Accueil des nouveaux membres
- Communication
- Autonomie alimentaire
- Etc.

4. Mise en commun de la raison d'être

Lors de la précédente assemblée, nous avons discuté des objectifs des assemblées ainsi que de la raison d'être de chacune. Je vous propose de mettre en commun ces différentes visions que nous avons réfléchies entre-temps.

Pour rappel : L'objectif est de se donner une finalité commune, suffisante pour travailler ensemble en nourrissant le besoin de sens de chaque membre. Les 3 points importants sont :

- **Une vision :** décrire la situation que nous voulons pour le monde qui nous entoure
- **Une mission :** décrire la contribution que nous sommes en capacité d'apporter pour aller vers la réalisation de cette vision.
- **Des buts :** décrire ce que nous voulons atteindre concrètement comme résultats dans un délai déterminé, en tenant compte des contraintes et des opportunités de notre environnement.

Vous pouvez reporter cette raison d'être dans votre assemblée sur l'application.

5. Préparation de la prochaine assemblée :

Convenir des dates pour chaque groupe d'action et l'assemblée générale (constituée des coordinateurs de chaque groupe).

Tour de tables d'éventuels ODJ (Ordre Du Jour) à ajouter pour la prochaine réunion.

Lecture fortement conseillée pour la prochaine assemblée : Disponible dans l'onglet « Guide » de l'application :

[Guide de l'Organisation Démocratique Globale en assemblée](#)

3ème Assemblée : S'organiser

1. Accueil des participants, rappel du sommaire et du cadre.
2. Qu'est-ce que la sociocratie ?
3. Quels sont les différents rôles ?
4. Quels sont les objectifs de notre assemblée ?
5. Commencer à lister d'éventuelles initiatives / et groupes d'actions pour la prochaine réunion.
6. Préparation de la prochaine assemblée.

1. Rappel du cadre de discussion:

Choisir une personne pour animer la réunion et une personne chargée de prendre les notes de la réunion en vue de rédiger le compte rendu.

La prise de parole se fait par tour de parole, ou par levé de main. Si on souhaite réagir à ce que dit quelqu'un, on lève la main en restant dans l'écoute et le silence jusqu'à ce que la personne finisse son tour de parole.

Quelqu'un veut-il noter les tours de paroles ?

On veille également à s'exprimer en respectant les critères suivants :

- Écoute au centre.
- Parler de soi et pour soi.
- Parler au groupe et non à quelqu'un en particulier.
- Parler en conscience et le plus clairement possible.
- Être actif plutôt que réactif.
- Signifier la fin de sa parole.

Météo : Bref tour de parole pour ceux qui le souhaitent. (Inviter les membres à signaler aux autres s'ils sont de mauvais humeur permet d'éviter de faux sentiment de malaise.)

Les nouveaux en profitent pour se présenter et dire pourquoi il rejoignent cette assemblée.

(Profitez également pour prendre une photo de l'assemblée installée en pleine action)

2. Qu'est-ce que la sociocratie :

L'animateur interroge l'assemblée : Est-ce que certains parmi vous connaissent la sociocratie ?

Définition de la sociocratie :

La sociocratie est un mode de gouvernance partagée qui permet à une organisation, quelle que soit sa taille, de fonctionner efficacement selon un mode auto-organisé caractérisé par des prises de décision distribuées sur l'ensemble de la structure. Son fondement moderne est issu des théories systémiques et date de 1971. La sociocratie s'appuie sur la liberté et la co-responsabilisation des acteurs. Dans une logique d'auto-organisation faisant confiance à l'humain, elle met le pouvoir de l'intelligence collective au service du succès d'objectifs communs. Cette approche permet donc d'atteindre ensemble un objectif partagé, dans le respect des personnes, en préservant la diversité des points de vue et des apports de chacun, ceci en prenant appui sur des relations interpersonnelles de qualité.

La sociocratie utilise certaines techniques mises au point par son concepteur qui fondent son originalité, notamment l'élection sans candidat, et la prise de décision par consentement. A la différence de la démocratie qui peut concerner un ensemble de personnes n'ayant aucune relation fonctionnelle entre elles, la sociocratie concerne des individus réunis par des objectifs au sein d'une organisation et qui ont donc des relations de plus grande proximité.

L'animateur propose : Afin d'être efficace en organisation dès le départ, que direz-vous d'essayer les modalités d'organisation proposées par l'ODG (l'Organisation Démocratique Globale), qui sont la sociocratie et l'holocratie. Si par la suite nous souhaitons changer, ce sera possible.

L'animateur questionne : Est-ce qu'il y a une objection à utiliser le modèle de gouvernance partagée proposé dans l'ODG ?

3. Quels sont les différents rôles :

Astuce : Rendre disponible à chaque assemblée un porte vue contenant les différentes fiches pratiques de l'onglet « Outils » dans l'application (Modèles de réunions, élections sans candidats, communication non violente etc.) ainsi que le .pdf : « [Guide de l'Organisation Démocratique Globale en assemblée](#) » cité plus haut, pour faciliter la compréhension de tous à tout moment.

Le processus d'élection idéal en gouvernance partagée est l'élection sans candidat. Le terme du mandat est en général défini préalablement à toute élection, mais il est possible également de ne pas fixer la durée d'un mandat.

Tout membre d'une assemblée est éligible aux Rôles élus. Un membre peut tenir plusieurs Rôles élus.

- **Coordinateur** : Le Coordinateur d'une assemblée est élu au sein de l'assemblée pour porter connaissance des décisions et servir de lien avec l'assemblée de niveau géographique supérieur. le coordinateur n'est pas décisionnaire, mais assure la coordination et la gestion de l'assemblée.

- **Animateur/facilitateur** : S'occupe du bon déroulement de l'assemblée dans le respect du cadre et des objectifs. (Peut faire l'objet d'un changement à chaque réunion afin de faire connaître le rôle et ses responsabilité à chacun.)

- **Secrétaire** : Chargé de la prise de notes durant l'assemblée en vue de la création du Compte Rendu (C.R) qui sera rendu publique pour être consulté par les autres membres concernés (inscrits dans le secteur de l'assemblée mais ne participant pas aux réunions d'assemblée).

- **Gardien du temps/parole** : Au delà de 3 ou 4 personnes, il est intéressant d'avoir une personne chargée de noter les tours de paroles de ceux qui lèvent la main. (voir gestuelle de réunion dans « Outils ») (Peut également changer à chaque assemblée.)

Plus de détails sur la définition **des rôles et leurs redevabilités** dans : « [Guide de l'Organisation Démocratique Globale en assemblée](#). »

Outre les quatre Rôles élus, chaque assemblée définit les Rôles dont elle a besoin pour réaliser sa mission et les attribuent à des personnes ou à des groupes de personnes (Groupe d'action). Les redevabilités des Rôles élus sont détaillées dans le .pdf cité ci dessus. Elles ne peuvent être réduites mais peuvent être complétées par des redevabilités additionnelles sur décision de l'assemblée.

Procédez à l'élection des rôles. Pour ce faire, quelques pré-requis :

- Chaque membre de l'assemblée doit avoir lu et compris la définition et redevabilités des rôles inscrites dans le « [Guide de l'Organisation Démocratique Globale en assemblée](#) ».
- Les membres doivent se connaître pour savoir qui voter.
- Disposer d'au moins 20 à 40mns de temps par élection.

Vous pouvez également simplifier la démarche dans un premier temps en conservant le coordinateur par défaut (créateur de l'assemblée) puis demander un volontaire pour chaque rôles (animateur / secrétaire / Maître du temps) en début d'assemblée.

4. Quels sont les objectifs de notre assemblée ?

Chaque niveau d'assemblée comporte des objectifs minimum d'organisation pour le bon fonctionnement en réseau (Voir : [La page ODG](#)), plus les différents **objectifs supplémentaires définis par chaque assemblée.**

Exemples des objectifs d'assemblée AA2 et AA3 :

Les objectifs de la Zone 2 :

Objectifs de l'assemblée de ville, village :

- Mettre à l'ordre du jour les propositions, demandes, problèmes des différentes assemblées de niveau 1 (AA1) de la commune.
- Assurer la coordination et la communication entre les AA1.
- Discuter sur les initiatives proposées.
- Trouver des arrangements.
- Proposer des stratégies d'actions et des objectifs de résultats.
- Diminuer l'impact écologique de la zone d'habitation.
- Répartir équitablement les tâches communes.
- Gérer la propreté de la zone d'habitation.
- Gérer ses déchets.
- Établir le règlement intérieur de la zone d'habitations.

Les objectifs de la Zone 3 :

Objectif de l'assemblée de région « ressources » :

- Mettre à l'ordre du jour les propositions et initiatives des différentes communes représentées.
- Assurer la coordination et la communication entre les communes.
- Assurer une bonne entente entre les communes de cette zone.
- Discuter sur les initiatives proposées.
- Proposer des stratégies d'action et des objectifs de résultats.
- Diminuer l'impact écologique de la zone de ressources.
- Développer les énergies propres.
- Assurer la protection et l'entretien de la zone de ressources (permaculture, agroécologie, paysage, etc.).
- Assurer le bon fonctionnement entre la zone de ressources et les zones d'habitations qu'elle pourvoit : production, transport, distribution.
- Répartir équitablement les tâches communes.
- Assurer le transit du surplus des ressources vers des zones en difficulté.
- Échanger les expériences avec les autres AA3 afin d'améliorer le fonctionnement.
- Établir le règlement intérieur de ce niveau si besoin.
- Pour le bien de l'environnement et l'autonomie générale, un des objectifs à long terme pour chaque zone de ressources est de devenir autonome en énergie. Par exemple : la diminution de ses coûts énergétiques et le développement d'énergies propres.

La raison d'être de notre assemblée :

la méthode sociocratique aide à clarifier un projet commun en articulant des intentions sur 3 niveaux, du général vers le concret :

- **Une vision** : décrire la situation que nous voulons pour le monde qui nous entoure
- **Une mission** : décrire la contribution que nous sommes en capacité d'apporter pour aller vers la réalisation de cette vision.
- **Des buts** : décrire ce que nous voulons atteindre concrètement comme résultats dans un délai déterminé, en tenant compte des contraintes et des opportunités de notre environnement.

Pour cela, nul besoin de remplir des pages et des pages de charte de valeurs, avec des explications détaillées pour chaque mot important... Ce qui est important n'est pas de se mettre d'accord sur tout avant de commencer à agir, mais de se donner une finalité commune, suffisante pour travailler ensemble en nourrissant le besoin de sens de chaque membre.

Si cela convient à tout le monde, chacun définit chez lui tranquillement la raison d'être selon lui de son assemblée. La mise en commun lors de la prochaine réunion de ces différentes visions, permettront de mieux cerner la finalité commune.

5. Commencer à lister d'éventuelles initiatives / et groupes d'action pour la prochaine réunion :

La prochaine assemblée portera sur la communication. Il est judicieux de penser pour la prochaine réunion à des propositions d'actions pour développer votre assemblée et la faire connaître dans votre zone géographique. C'est également le moment pour commencer à former les groupes d'actions.

6. Préparation de la prochaine assemblée :

Définir la date de la prochaine réunion ou valider par consentement une récurrence (tous les mois, 15j etc.)
Terminer par un tour de tables d'éventuels ordre du jour à ajouter pour la prochaine réunion.